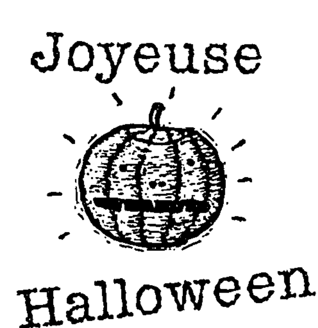
Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 29 n°39 Edmonton, semaine du 27 octobre au 2 novembre 1995 20 pages 60¢





Les francophones rencontrent ein

François Pageau

EDMONTON — **Ralph Klein appuie la gestion scolaire francophone en Alberta, mais refuse de considérer les implications d'un vote majoritairement OUI lors du référendum.**

Voilà l'essentiel du message transmis par le premier ministre de la province aux Franco-Albertains lors d'une rencontre à la législature le 19 octobre dernier. La délégation francophone, dirigée par Paul Denis, président sortant de l'ACFA provinciale, comprenait Jean Moreau, nouveau président, Louisette Villeneuve, membre de l'exécutif, et Georges Arès, directeur général.

La question de la stratégie référendaire a bien sûr fait surface lors des discussions. Comme l'explique Paul Denis: «Nous lui avons demandé s'il accepterait de mentionner l'appui de son gouvernement à la francophonie albertaine. Dans cette période référendaire, c'est très important que les gouvernements provinciaux manifestent leur appui à leurs communautés francophones, et il a accepté de le faire.»

Le développement communautaire était aussi à l'ordre du jour: « On a beaucoup parlé de développement de la communauté franco-albertaine . Parce qu'il est évident que nous avons plusieurs dossiers à poursuivre. Nous sommes très heureux de la loi scolaire et de la gestion scolaire, mais il reste le développement de la santé, du tourisme culturel, de la

Suite en page 2

• Éducation

La lecture en français: une garantie pour l'avenir



Andréa Brais

Matthieu Massip

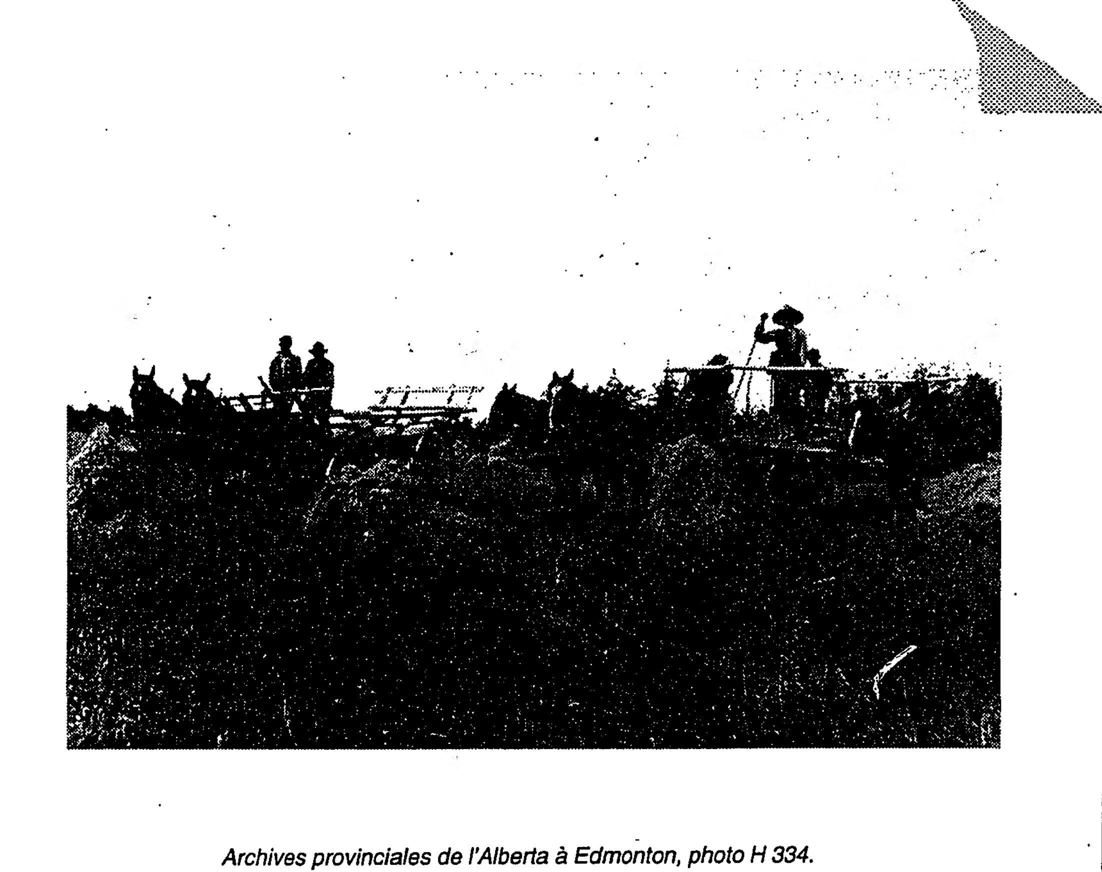
EDMONTON - Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) lance cette semaine un programme de promotion de la lecture destiné dans un premier temps à 70 écoles francophones et d'immersion. Car les jeunes lecteurs d'aujourd'hui sont l'avenir de la francophonie.

Plus tôt commence la lecture, plus l'enfant a des chances de s'approprier le français. En partant de ce constat et d'un sondage montrant qu'enfants et enseignants trouvaient peu adaptés les livres destinés à la jeunesse, Francophonie jeunesse de l'Alberta a décidé de lancer un programme de lecture en français dès le début de la scolarité. Après la réunion d'un comité de sélection rassemblant enseignants, pédagogues et éditeurs, FJA a établi son programme en choisissant les livres les mieux adaptés à chaque tranche d'âge.

Paul Dumont et Andréa Brais présidents de FJA, aidés par des maisons d'édition, vont ainsi distribuer du matériel d'animation aux enseignants de 70 écoles de l'Alberta. Dans un premier temps, des rencontres seront organisées avec les professeurs, chargés à leur tour de faire passer le message dans leurs écoles.

Andréa s'explique sur le choix de cette orientation vers les plus jeunes: « au dernier Rond-point, certains se sont demandés, pourquoi ne pas s'adresser directement aux enfants? Après tout, c'est eux qui feront partie de FJA demain ».

Le grand mérite de l'opération est de mettre l'accent sur le caractère ludique de la lecture. Car entre la télévision et les bandes dessinées, souvent anglophones, la lecture en français paraît souvent rébarbative aux plus jeunes. La rendre plus accessible, c'est donner à l'enfant la chance de construire son imaginaire en français; c'est donner plus de force à la langue maternelle. Le meilleur moyen d'éviter l'assimilation.



Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo H 334.

Scène de la récolte en Alberta centrale vers 1900.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Les francophones rencontrent Klein

Suite de la page 1

communauté francophone dans chaque région, etc... On a parlé de toutes ces choses là...il (Ralph Klein) avait avec lui son ministre des affaires intergouvernementales (Ken Rostad) qui prenait bien des notes... Je pense qu'ils ont reçu avec beaucoup d'ouverture d'esprit nos requêtes.»

Après la rencontre, qui s'est déroulée à huis clos, le premier ministre Klein a répondu aux questions des médias. À un journaliste anglophone qui lui demandait d'expliquer la position des Franco-Albertains dans le débat référendaire, M. Klein a répondu: « (le référendum) est une question québécoise, mais c'est aussi une situation qui affecte toutes les communautés francophones du pays. Ce que cette association (ACFA) cherche à dire au Québec, c'est que notre province apprécie non seulement les Québécois, mais aussi les communautés francophones de l'Alberta. Nous avons travaillé avec la communauté francophone de cette province pour accomplir un grand nombre de réalisations; nous avons travaillé avec empressement à l'application de la loi scolaire pour les francophones (French school act)... Fondamentalement, ce que cette association affirme, c'est la profonde appréciation et l'amour sincère qu'ont les Albertains pour les francophones et la culture française.» Reste à savoir si cet amour serait affecté par un OUI, un scénario que M. Klein, tout comme les dirigeants de l'ACFA, refusent d'envisager.

Pour ce qui est du message politique que le premier ministre albertain aimerait livrer aux Québécois, il se résume à cette phrase: «Votez NON.»

• • •

Une campagne de promotion pour l'unité canadienne

Suzanne Sawyer

CALGARY — Alors que le Canada serre les dents collectivement et compte à rebours jusqu'au vote référendaire au Québec, un militant canadien-français de Calgary pose des gestes concrets en faveur du Canada.

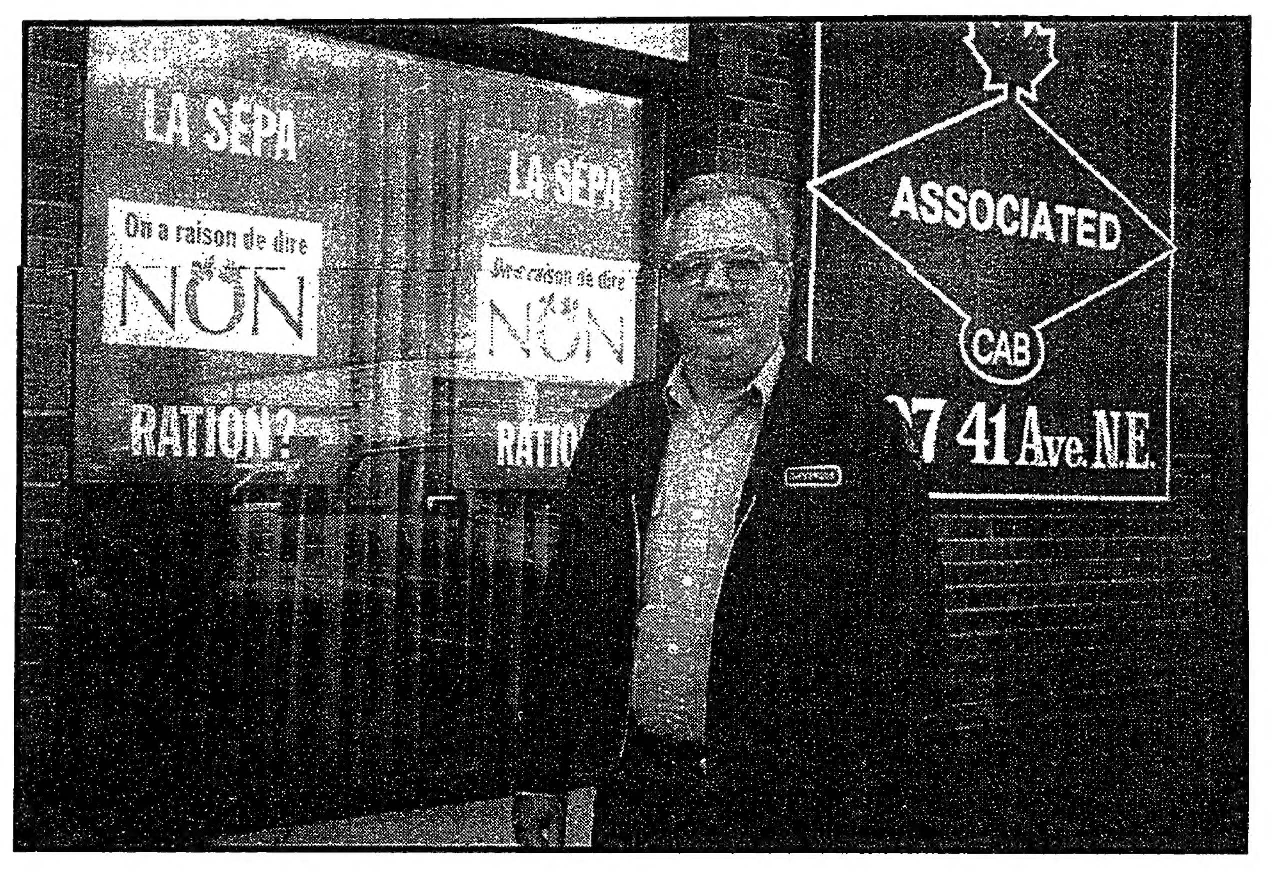
Roger Richard est un homme de coeur et d'action. Fier francophone originaire de Maniwaki, au Québec, il n'y avait aucun doute qu'il allait faire quelque chose pour protéger l'unité canadienne. Il ne s'agissait pour lui que d'identifier le QUOI, le QUAND et le COMMENT.

C'est ainsi que le 12 octobre dernier, Roger Richard lance sa propre campagne de promotion pour l'unité canadienne et vingt mille dollars plus tard, Richard est en plein élan.

«Si le Québec se sépare, dit-il au Franco, les Québécoises, les Québécois et tous les Canadiennes et les Canadiens vont souffrir... Les conséquences économiques vont être désastreuses!» ajoute le président de Associated Cab (Alta) Ltd. de Calgary, et copropriétaire de la compagnie Voyages Associés Inc. avec sa soeur Micheline Richard, à Montréal. «Je suis né à Maniwaki, ma famille est toujours au Québec, à Montréal, et au Nouveau-Brunswick. Je demeure dans l'Ouest depuis 1966 et à Calgary depuis 1972. J'ai travaillé en Colombie-Britannique, dans les TNO et j'ai beaucoup voyagé aux États-Unis et outre-mer... Le Canada est le meilleur pays au monde! Alors voulez-vous me dire pourquoi est-ce que les séparatistes perdent leur temps, et le nôtre, à essayer de le détruire? Tu parles d'un gaspillage de temps, d'énergie et d'argent des payeurs de taxes!»

La semaine dernière, monsieur Richard est revenu du Québec les bras chargés d'affiches et d'information du camp du NON et les fenêtres des bureaux d'Associated Cab démontrent clairement de quel côté de la médaille se trouve son président. Le 23 octobre, Roger Richard est retourné au Québec où son frère Yvon et plusieurs ami.e.s l'attendaient à bras ouverts, pour distribuer plus de 100 000 affichettes partout à travers la province. «Y sont graves, là-bas, mais moi aussi je suis sérieux dans mon affaire... Le canada est trop important pour tout simplement laisser faire les choses. Si je n'arrive qu'à convaincre une seule personne indécise à voter NON, ça aura valu la peine.»

Monsieur Richard finance personnellement cette campagne et dit qu'on ne peut tout simplement pas mettre un prix à l'unité canadienne. «On fait ce qu'on peut, ajoute-t-il doucement. C'est pas seulement le 30 octobre qui compte; c'est le lendemain. Il va falloir se tenir ensemble et travailler ensemble pour s'assurer que tout le monde va sortir gagnant. Comme dans toute chose, l'évolution, c'est une question de compromis, de «give and take». La séparation, ce n'est pas une solution. Un vote pour le Canada, c'est la garantie d'un pas vers l'avant... La vraie solution, c'est de travailler ensemble.»



Robert Richard, le Don Quichotte de l'unité canadienne

Éditorial

Le vrai problème du Canada

Catherine est une femme battue. Sans travail, sans formation, enfermée dans sa maison avec deux enfants en bas âge, elle vit dans la peur de son mari. Après une violente scène de ménage particulièrement douloureuse, pendant laquelle son mari s'en est aussi pris aux enfants, elle décide de quitter la maison pour sauver sa peau et celles de ses petits. En 1994, en Alberta, 5 207 femmes et 6 336 enfants ont été admis dans des refuges pour femmes battues et autres centres de prévention de la violence familiale. Malheureusement, les refuges pour femmes battues ne reçoivent presque plus de fonds publics et sont surpeuplés.

L'Alberta a perdu un demi milliard de dollars dans l'usine de Swan Hills.

Paul est ouvrier. Il a perdu son emploi il y a quatre ans, lors de la fermeture de l'usine qui l'employait. Il a cherché du travail pendant un an, sans succès. Il a ensuite suivi une formation offerte par l'assistance sociale, formation qui n'a débouché sur rien de concret.

Il y a un mois, Paul, avec ses trois enfants, a été obligé de déménager dans un logement plus petit, insalubre, parce que le gouvernement a réduit de 22 pour cent le montant de l'aide qu'il reçoit. On le traite de paresseux. On lui suggère de vivre sur un budget alimentaire de 90 dollars par mois.

Le gouvernement fédéral a investit plusieurs milliards de dollars dans le projet Hibernia.

Claude a besoin de passer un examen très complexe pour pouvoir obtenir un traitement adéquat pour la maladie qui l'affecte. Cet examen se fait à l'aide d'un appareil très coûteux. À cause d'une longue liste d'attente, Claude ne subira cet examen que dans six mois.

S'il avait deux mille dollars, il pourrait passer l'examen le lendemain, dans une clinique privée, avec un appareil supérieur à celui de l'hôpital. Chez les conservateurs, on qualifie cette façon de fonctionner comme «voie de l'avenir».

Le Québec compte plusieurs centaines de milliers d'assistés sociaux. Dans plusieurs régions du Canada, le taux de chômage réel dépasse les 20%. Certaines provinces, comme Terre-Neuve, se dépeuplent à vue d'oeil, leur économie en ruine.

On nous dit que le Canada est le meilleur pays au monde. À ce rythme là, ça ne durera pas longtemps. Les questions constitutionnelles, c'est bien beau; encore faut-il avoir le ventre plein, être employé, ne pas être dans le besoin et être en bonne santé pour faire un choix.

François Pageau

Courrier des lecteurs

Tout est souvent flou quand on y regarde de trop loin...

Monsieur Massip,

C'est avec déception que j'ai pris connaissance de votre article, paru le 13 octobre 1995, concernant l'étude d'Action Education Femmes (AEF) sur les besoins des jeunes femmes franco-albertaines. Il m'a fallu relire plus d'une fois le texte pour m'assurer que c'était bien là l'objet de votre commentaire. Commentaire qui n'est pas du tout le reflet du travail accompli.

A vous lire, ce qui ressort de cette enquête est complètement banal. Pis encore, vous avez ridiculisé l'étude en citant des phrases hors contexte sans même vous donner la peine de lire les détails explicatifs. En choisissant cette approche superficielle pour informer vos lecteurs, on peut se demander si vous avez pris en compte les objectifs spécifiques de cette étude, la méthodologie utilisée et surtout l'analyse détaillée et concrète des résultats.

Les jeunes femmes ont clairement identifié plusieurs besoins spécifiques (énumérés de façon concrète et détaillée dans l'étude) auxquels AEF pourra répondre en collaboration avec les ressources existantes.

De plus, elles (et non l'auteur de l'étude comme vous le laissez entendre) ont reconnu que la famille et les amis sont leurs principaux soutiens ce qui démontre bien, contrairement à la banalisation que vous en faites, qu'elles se situent dans la normalité quant à l'expression de leurs besoins et aux formes de soutien recherchées.

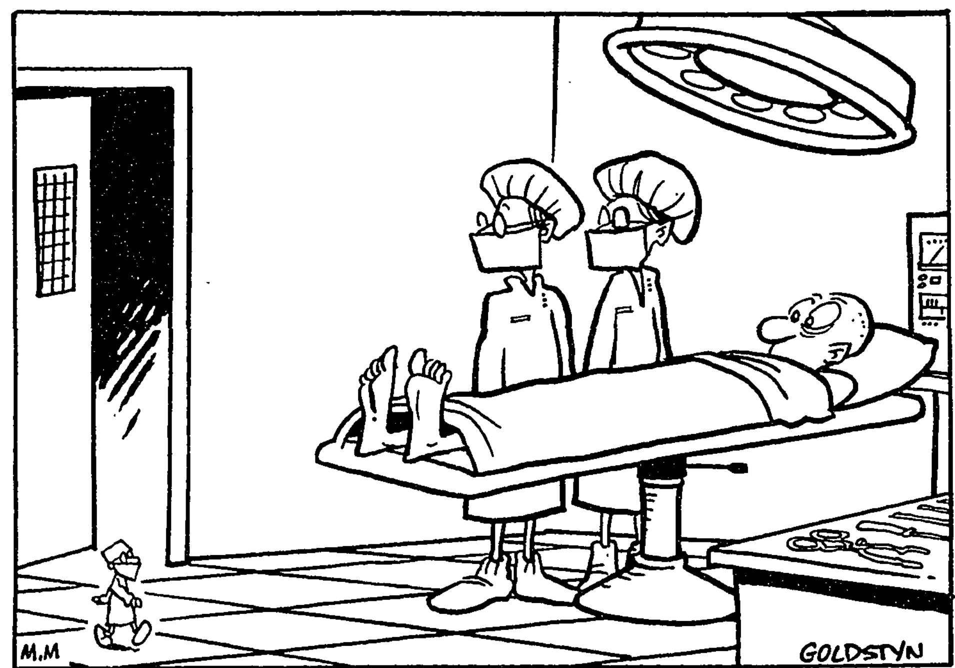
Bien qu'il n'y ait rien de sensationnel ou de spectaculaire à cela, soutenir les jeunes au quotidien est en soi un immense effort. Vous n'avez qu'à échanger, un tant soi peu, avec des éducateurs, qu'ils soient parents et enseignants, pour le constater. Ce qu'il faut, et c'est là un des rôles que peut jouer AEF, c'est utiliser et dynamiser les forces déjà en place. Et contrairement à ce que vous avez écrit, l'étude propose des moyens concrets pour y parvenir.

Il est très inquiétant et bien dommage que vous ayez banalisé, pour ne pas dire mépriser, les résultats de cette enquête et, par le fait même, la condition des jeunes femmes franco-albertaines et le travail d'AEF.

Louise Dubé
Auteur de l'étude

... et de trop près, la vue est elle meilleure? Il semble qu'en ne prenant pas de recul on puisse confondre commentaire et «mépris». Mépris qui m'est évidemment complètement étranger.M.M.

Irréalités virtuelles



C'est alors que le célèbre microchirurgien fit son entrée.

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Directeur: François V. Pageau
Adjointe, administration, publicité: Micheline Brault
Journalistes: Michel Bouchard et Matthieu Massip
Graphiste: Lynda Gagnon-Holmstrom
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

Calgary: Jacques Girard et Alain Bertrand
Centralta: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (St-Albert)
Rivière-la-Paix: Patrice Savoie(St-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
Saint-Paul: Jean-François Coulombe

Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647
lefranco@compusmart.ab.ca





OPSCOM



L'ACFA de St Paul assure son avenir

SAINT-PAUL- Plus de 40 personnes ont assisté à l'assemblée générale extraordinaire de l'ACFA régionale de Saint-Paul. L'ordre du jour de cette assemblée était la création d'un centre scolaire-communautaire et des conséquences sur l'avenir du centre culturel.

La présidente du conseil régional de l'ACFA a ouvert l'assemblée avec les formalités d'usage avant de céder la parole à M. Vital Ouellette, président du Conseil de l'école nouvelle. Celui-ci a présenté la situation du conseil relativement à l'agrandissement de l'école du Sommet et des influences de cette construction sur l'utilisation du centre culturel actuel.

Par la suite, un consultant engagé par l'ACFA pour mener une étude sur la création d'un centre scolaire-communautaire a présenté l'origine des ententes actuelles entre l'ACFA et le conseil scolaire anglophone de Saint-Paul, relativement à la location du centre culturel et son utilisation. M. Rémillard a rappelé aux membres présents que le budget de la reconstruction en 1984 du centre culturel atteignait 730 000 $ la plus grosse partie de ce montant provenait des membres eux-mêmes. À ce moment, une personne a posé la question: «Est-ce au gouvernement provincial ou à l'ACFA de fournir des locaux de classe?» Cette question a provoqué un éclat de rire dans la salle.

Pour terminer sa présentation, M. Rémillard a expliqué à l'assemblée qu'une rencontre avec l'honorable ministre du patrimoine se déroulerait à la fin du mois d'octobre. Il a présenté les objectifs que l'ACFA visait pour cette rencontre. En raison de la construction à l'école du Sommet, il serait avantageux de procéder simultanément à la construction d'infrastructures adéquates pour la vie scolaire et communautaire (grande salle communautaire, scène polyvalente et amphithéâtre).

Comme dans n'importe quel centre scolaire-communautaire, ces installations serviraient le jour à la vie scolaire et en soirée à la vie communautaire. Une décision positive et rapide dans ce dossier permettrait à tous les intervenants de rencontrer leurs objectifs, qu'ils soient financiers, logistiques et d'espaces disponibles.

Les discussions étaient très intéressantes et stimulantes d'après la vice-présidente de l'ACFA. Les membres présents ont présenté plusieurs options. Ils en ont discuté sereinement avant de présenter des propositions qui ont été votées unanimement. La principale résolution retenue a été soumise par M. Vital Ouellette. Elle stipulait qu'une fois le transfert du terrain effectué entre le conseil scolaire anglophone et le conseil de l'école nouvelle, celui-ci transfèrerait le terrain sur lequel est érigé le centre culturel. De cette façon, le futur de l'ACFA est assuré grâce à la protection des acquis.

Tout au long de la rencontre, il a été mentionné par plusieurs intervenants, qu'il était très important de coopérer entre les deux instances francopones, soit l'ACFA et le Conseil de l'école nouvelle. Une participante a bien résumé l'idée en affirmant: «Le communautaire a besoin du scolaire et le scolaire a besoin du communautaire. Alors il est essentiel de se parler, de collaborer et de s'entraider dans le but de mieux s'épanouir». Sur ces paroles, Claire Hébert, présidente de l'ACFA a clos l'assemblée. Toutes les personnes présentes sont parties heureuses des discussions et des résolutions entérinées.

Stéphane Charest



Conseil français: les 25 prochaines années commencent aujourd'hui

EDMONTON - Samedi dernier, le conseil français de l'Alberta Teachers' Association a tenu son assemblée générale annuelle dans la capitale provinciale. Clôturant le 25ème congrès, l'assemblée générale a été l'occasion d'un rapide bilan de l'action accomplie et du dévoilement de quelques projets.

En ouvrant l'assemblée générale du conseil français de l'ATA, la présidente sortante Dominique Doucet, de Fort McMurray, a voulu se retourner sur 25 ans d'activité du conseil. Soulignant la ténacité et le caractère volontaire de tous ceux et celles qui ont oeuvré pour l'enseignement en français dans la province, elle a appelé les membres à être fiers de tout ce qui a été réalisé. L'avenir serait quant à lui au travail dans les régions, grâce au réseau organisé par l'ATA. Enthousiaste mais réaliste, la présidente sortante prévoit: «pendant les 25 prochaines années, ce sera encore plus dur»...

On a ensuite procédé au scrutin destiné à désigner un nouveau président élu. Suzie Chambers, de Lethbridge, seule candidate a donc été élue par acclamation. Elle rejoint le collège présidentiel, en compagnie de Dominique Doucet et Éric Larouche.

Éric Larouche qui a ensuite dévoilé les projets à court terme du conseil français. Parmi les plus importants, le président a évoqué la reprise des activités de la régionale de Rivière-la-Paix. Autre projet: la conception d'un site sur l'autoroute électronique.

Enfin, le conseil français a remis une plaque à Noël Gour, et compte instituer un prix d'excellence, qui serait attribué chaque année à un membre du conseil particulièrement méritant.

Matthieu Massip



Horizon Canada par Jacques Tremblay

Mario à l'école: **super logiciel éducatif pour les enfants de 3 à 5 ans**

Configuration requise: DOS IBM 386dx ou plus haut
644 Mo de mémoire vive
Carte type VGA
Carte sonore
Une souris est recommandée

Synopsis du logiciel: sept mondes imaginaires où les tout petits peuvent accroître leurs connaissances générales.

Il y a deux types de monde; les mondes marrants ou l'enfant fait des choix sans répondre à des questions, et des mondes plus difficiles où l'enfant doit répondre à des questions.

Dans la première catégorie, on retrouve entre autres:
- le monde de l'anatomie... l'enfant apprend, en s'amusant, les parties du corps;
- le monde de la chanson.... l'enfant apprend la chanson avec Mario;
- le monde du calcul.... pour apprendre les chiffres.

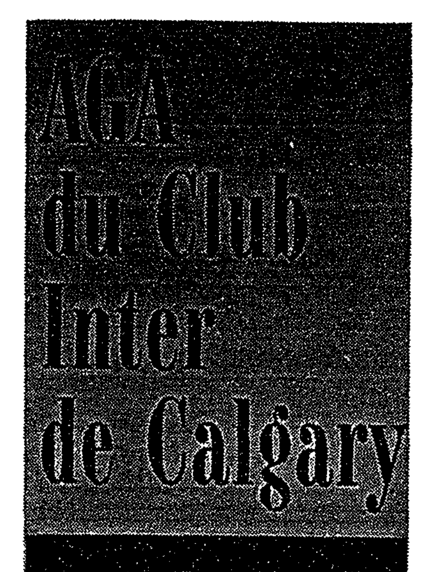
Dans la seconde catégorie, on découvre:
- le monde de l'opposé;
- le monde des couleurs;
- le monde des formes;
- le monde de l'écoute.

Ce logiciel suit le même principe que les jeux de la catégorie Mario, mais il n'y aucune violence dans ce qui est présenté. Je dois admettre qu'avec Mario comme personnage principal, j'avais des inquiétudes... non fondées.

L'installation s'effectue facilement, mais soyez vigilant: lisez les instructions attentivement et, lorsqu'on vous pose une question technique, référez au texte accompagnant la question. Si vous n'êtes pas certain, répondez «Non» pour obtenir plus d'explications. Assurez vous d'avoir une carte sonore pour votre système. Utilisez le livret accompagnant le logiciel; il sert autant d'aide technique que d'introduction aux différents mondes, tout en expliquant les objectifs pédagogiques.

Et qu'est-ce qu'en dit ma fille **Allison**, âgée de 5 ans? Elle s'est beaucoup amusée et n'a eu aucune difficulté à voyager dans les mondes. Quelques petites instructions de ma part et elle a jouée plusieurs heures sans mon aide. Elle a préféré les «mondes pour apprendre». Le monde du son l'a intriguée car dans un des niveaux, elle devait identifier les sons associés à la plage. Un de sons était celui d'un phare...sauf qu'elle n'avait jamais vu un phare.... il nous a fallu passer un peu de temps à lui expliquer ce nouveau mot!

Mario à l'école, distribué par les logiciels Crapo, est disponible à la Librairie Le Carrefour au prix de 60,00$. Je le recommande fortement aux parents de tout-petits ainsi qu'aux pré-maternelles ou autres organismes qui ont accès à un ordinateur.



Alain Bertrand

CALGARY—L'annonce d'un plan quinquennal était à l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 septembre dernier au restaurant «La caille on the Bow».

La trentaine de personnes présentes ont été mises au courant du plan quinquennal du Club Inter pour le développement économique de la région. Ce plan, dont le but est d'encourager les francophones à se lancer en affaires, se fera en partie grâce à des alliances avec d'autres organismes. C'est pourquoi le Club Inter est devenu membre de la Chambre de Commerce de Calgary. «Les buts du Club Inter sont déjà bien connus, explique le président d'assemblée, Roger Lalonde; il y a le perfectionnement personnel et professionnel, le divertissement et l'aide à la jeunesse. Nous voulons aussi parrainer certaines activités économiques.»

Cette année, il y avait quatre postes à combler au sein du conseil d'administration. Les six membres qui ont opté pour un autre mandat sont: Marie-André;e Delorme, Ben Van de Walle, Aline Doyle, Roger Lalonde, Léo Boileau et Colin Camphell. Se joignent à eux, nommés par acclamation: Thierry Lagnau, Marie-Louise Thomas, Guy Doll et Boris Domptez.

Parade de mode!

EDMONTON — Le comité Femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton tenait, le 5 octobre dernier, sa première activité dans le cadre des soupers-causeries. Ce fut une première à plusieurs points de vue: d'abord, l'événement avait pour objet principal de prélever des fonds. Ensuite, il n'y a pas eu de conférencière invitée et on a plutôt laissé les femmes causer entre elles, tout en regardant un super défilé de mode. Ce fut un véritable succès. Près de 160 femmes (et quelques hommes) ont pu voir défiler 27 mannequins bénévoles, portant des vêtements variés dans la ligne de Weekender et Jaeger; le défilé était joyeusement commenté par Thérèse Dallaire et Louisette Villeneuve.

Les organisatrices du Défilé de mode 1995, mesdames Murielle Renaud, Lydia Roy, Evelyne Lacombe et Yvette Tellier sont reconnaissantes envers toutes les participantes et les bénévoles.



Les participantes bénévoles défilent dans leurs plus beaux atours!



...Référendum '95...

• Des groupes francophones ont discrètement contacté le Bloc québécois:

Un Québec souverain pourrait mieux aider les minorités francophones

OTTAWA (APF) — **Un Québec souverain, qui serait unilingue français, serait mieux en mesure d'aider la minorité francophone au pays. En tout cas, c'est ce que croit dur comme fer le Bloc québécois.**

«On demanderait au Canada, dans le cadre du partenariat, la création d'une commission bilatérale canado-québécoise qui permettrait de discuter des droits des francophones hors Québec et des anglophones du Québec», a expliqué la députée bloquiste et porte-parole de l'Opposition officielle en matière linguistique, Suzanne Tremblay. «Le Canada verrait comment on traite les Anglais chez-nous et on demanderait au Canada de donner aux Canadiens français le même traitement que nous, on donne aux anglophones».

Cette Commission bilatérale canado-québécoise pour la protection des droits réciproques des minorités, a été proposée à la fin du mois d'août par les **Partenaires pour la souveraineté**, une coalition d'organismes québécois favorables à la souveraineté du Québec. Toutes les associations francophones ont reçu cette proposition, mais aucune n'a encore officiellement répondu à cette offre.

Moins d'une dizaine de groupes et d'individus ont cependant discrètement pris contact avec les **Partenaires de la souveraineté**. La porte-parole, Nicole Boudreau, refuse, à leur demande, de les identifier: «Vous nous mettez dans l'embarras». Tous préfèrent que ces conversations ne soient pas connues du grand public, du moins pour le moment.

Mme Boudreau confirme tout de même que des Franco-Canadiens envisagent la perspective d'un référendum gagnant, et cherchent déjà une alternative pour maintenir les liens avec le Québec. «C'est une proposition valable. C'est la seule qui est sur la table en ce moment» indique Mme Boudreau, qui répète que l'objectif premier de son groupe est de ne pas couper les ponts avec la francophonie canadienne, au lendemain d'un oui au référendum.

la bloquiste Suzanne Tremblay pense qu'il est encore temps de sauver la francophonie au Canada. Comment? En s'attaquant au problème d'une façon globale et en exigeant du Canada de rendre des comptes. Mme Tremblay va plus loin: elle affirme qu'à titre de pays souverain, le Québec pourrait signer des ententes bilatérales avec, par exemple, la communauté francophone de la Saskatchewan, et ainsi verser de l'argent pour construire des écoles françaises.

Mais lorsqu'un journaliste anglophone lui a demandé si un Québec souverain accorderait automatiquement la citoyenneté québécoise à tous les francophones de l'extérieur du Québec, la réponse de Mme Tremblay est tombée, raide: «c'est non!». Le projet de loi sur l'avenir du Québec prévoit en effet que toute personne ayant la citoyenneté canadienne qui vient s'établir au Québec, ou qui y a établi des liens manifestes, pourra obtenir la citoyenneté québécoise, mais seulement **dans les deux ans** qui suivront la date de l'accession à la souveraineté. A l'inverse, le projet de loi prévoit que la citoyenneté québécoise pourra être cumulée avec celle du Canada ou de tout autre pays.

Lors d'une conférence de presse à laquelle participait le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le porte-parole du Groupe pour le développement, Mme Tremblay a dénoncé les gouvernements provinciaux, qui ont tout fait pour faire disparaître les communautés francophones, ainsi que les ténors du gouvernement fédéral, qui «ferment les yeux devant l'assimilation des francophones, leur appauvrissement et leur sous-scolarisation».

Dans un bref rappel historique, elle a dénoncé tour à tour: la tentative d'assimiler les francophones par le biais de l'immigration, l'abolition progressive des droits des francophones depuis les débuts de la Confédération, le trop grand nombre de postes bilingues dans la fonction publique québécoise (52 pour cent), l'impossibilité pour les Franco-Colombiens d'obtenir des services de santé en français et ainsi de suite.

Disparaître

M. François Lemieux, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, conteste pour sa part le chiffre de 1 million de francophones qui est utilisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne dans sa «campagne télévisée préréférendaire». Selon M. Lemieux, les statistiques révèlent plutôt que l'assimilation fait ses ravages et que seulement les deux-tiers des francophones ont encore le français comme langue d'usage à la maison.

Il chiffre la population francophone de l'extérieur du Québec à 667,000 personnes et souligne qu'en 10 ans, les francophones dans les provinces de l'Ouest ont vu leur nombre diminuer en moyenne de 23 pour cent, et de 6 pour cent à travers tout le Canada. Conclusion de la SSJB: «Les communautés francophones hors Québec sont vouées, malheureusement, à disparaître dans le contexte actuel».

Cependant, le seul fait qu'un gouvernement souverain fasse pression auprès du gouvernement canadien risque d'avoir des résultats positifs sur les droits des minorités francophones, toujours selon le président de la SSJB de Montréal.

Richard Nadeau du Groupe pour le développement, un rassemblement d'une vingtaine de chercheurs répartis à travers le pays et qui oeuvrent pour la justice sociale a dénoncé la situation en Saskatchewan: «Si le Canada est vraiment un pays qui reconnaît le fait français, comment ça se fait que dans ma province, il n'y a seulement que 800 jeunes qui peuvent accéder à des écoles françaises. Il n'y a seulement que 8 écoles françaises dans une vingtaine de communautés».

Depuis sa fondation, le Groupe a souvent critiqué la Fédération des communautés francophones et acadiennes, cet organisme national qui agit comme porte-parole politique des minorités francophones au pays. C'est le cas avec la prise de position adoptée par la FCFA dans le dossier référendaire: «La question de la souveraineté du Québec, ça regarde les Québécois», tranche Richard Nadeau.

• Québécois hors Québec et référendum:

4 278 inscrits deux fois sur la liste

OTTAWA (APF) — **Sur les 14 789 Québécois vivant à l'extérieur du Québec depuis moins de deux ans et qui pourront exercer leur droit de vote lors du référendum du 30 octobre, 4 278 sont inscrits deux fois sur la liste électorale.**

C'est grâce à une vérification informatique que le Directeur général des élections du Québec a découvert que ces électeurs étaient inscrits à la fois au registre des électeurs hors du Québec, et sur la liste électorale d'une circonscription électorale du Québec. On ne pouvait cependant préciser combien il y avait de doublons parmi les 6 981 électeurs Québécois vivant dans les provinces canadiennes.

Rien ne dit cependant que tous ces électeurs avaient l'intention de voter deux fois. Le Directeur général des élections, Pierre-F Côté, pense d'ailleurs que la période de transition qui doit mener à l'établissement d'une liste électorale permanente au Québec, peut expliquer que des électeurs soient inscrits sur deux listes.

Dans le but d'éviter à ces électeurs de voter deux fois, Pierre-F Côté leur a fait parvenir par le courrier une lettre leur signalant la vérification dont ils sont l'objet. La liste électorale qui servira au référendum comportera une mention rattachée au nom de la personne, indiquant qu'on lui a fait parvenir un bulletin de vote hors du Québec. Si cette personne se présentait ensuite dans sa circonscription pour voter sous son nom, elle aurait alors à prêter serment avant que le scrutateur ne lui remette son bulletin de vote.

La loi québécoise prévoit une amende variant de 500$ à 2,000$ pour tout électeur reconnu coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse, et la perte pendant cinq ans de son droit de vote et d'être candidat à toute élection municipale ou provinciale.

...Référendum '95...Référendum '95

NDLR. Cette lettre est adressée à Suzanne Tremblay, député bloquiste.

Madame,

Je vous écris pour vous faire part de ma réaction suite à votre intervention à la Chambre des Communes le 17 octobre dernier. Vos commentaires au sujet des francophones hors Québec étaient erronés et ont démontré une certaine ignorance de notre réalité. Pourquoi avez-vous cru nécessaire de nous abaisser et de nous aliéner davantage?

Je crois connaître plusieurs éléments à cette réponse. Il ne vous plairait pas à vous et à vos collègues souverainistes d'entendre des faits justes et réels comme ceux-ci:

Je fais partie de la jeunesse franco-albertaine qui est extrêmement fière, dynamique et engagée dans la promotion de notre langue et de notre culture. J'appartiens à une communauté forte qui n'a jamais cessé de lutter pour ses droits. Une de nos plus grandes victoires fut l'obtention de nos écoles francophones et des conseils scolaires pour gérer ces institutions. Je suis finissante d'une de ces écoles et j'en suis très fière. J'ai donc eu l'occasion de profiter d'une opportunité qui n'existait pas entre 1905 et 1984. Au moment où nous vivons les effets bénéfiques de l'éducation française, le «projet de société» que vous offrez aux Québécois met en danger notre avenir. De plus, la jeunesse franco-albertaine à laquelle j'appartiens compte des jeunes de la deuxième, troisième et quatrième générations francophones de l'Ouest. Voyez-vous madame, nous connaissons bien notre longue histoire et nous en sommes très fiers. C'est pour cela que nous prenons la relève et que nous allons continuer de la prendre.

Quand vous dites que les francophones hors Québec sont voués à la disparition et que vous riez de nous, sur quoi basez-vous vos propos? En même temps je me demande si je devrais conclure que vous avez fait de telles déclarations à la Chambre des Communes tout simplement parce que vous aviez peur de ce qu'est la réalité.

Par ailleurs, vos commentaires au sujet de la qualité du français de la journaliste québécoise, Joyce Napier, démontrent que vous avez fait un jugement de valeur, pour ne pas dire une généralisation grossière. Vous semblez dire qu'elle est moins francophone et cela dénote une mentalité et une vision très restreinte et très fermée. Cela s'annonce mal pour le genre de société que les séparatistes veulent bâtir.

Je vous invite à sortir du Québec pour rencontrer des gens impliqués et connaître des communautés engagées! NON, nous ne sommes pas Québécois mais nous n'en sommes pas moins francophones pour autant. En plus, nous partageons les mêmes origines! Pensez à cela avant de nous diminuer.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Francine Roy
Étudiante, Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta

NDLR. Cette lettre est adressée à Monique Simard, vice-présidente du Parti Québécois.

Madame Simard,

C'est tout d'abord avec colère, puis avec beaucoup de tristesse que je vous ai vu et entendu à l'émission «Le Point» du 18 octobre 1995, à Chicoutimi, nous dire d'un seul coup de langue qu'en dehors du Québec, on ne pouvait rester francophone.

En quelques instants, j'ai revu les 32 dernières années vécues ici, en Alberta, où nous avons, ma femme Monique et moi, travaillé avec fierté, comme un grand nombre de Canadiens français d'ici, à bâtir et mettre sur pied des institutions et un environnement où nos enfants pourraient grandir et s'épanouir dans leur langue et leur culture.

Et nous avons réussi, madame Simard, car nos enfants comme bien d'autres parlent français et sont fiers de leurs racines franco-albertaines et québécoises.

Voyez-vous, madame Simard, Monique et moi sommes originaires du Lac Saint-Jean, comme plusieurs familles ici. Il y en a d'ailleurs de toutes les régions du Québec. Donc, ce 18 octobre 1995, en plus de nous avoir insulté, vous nous avez profondément blessés dans notre fierté d'être. En même temps, vous faisiez le même affront à toute notre parenté du Québec avec qui nous avons des liens continus et très étroits. J'ose espérer que de telles paroles, venant de la vice-présidente d'un parti qui se veut à l'avant-garde de la défense et de la promotion de la langue et la culture française, sont le fruit de l'ignorance et non pas d'un geste mesquin pour vous donner bonne conscience et gagner quelques votes pour le référendum.

Oui, madame Simard, nous existons et nous sommes bien vivants. Nous avons nos écoles françaises, notre gestion scolaire, une faculté universitaire française, nos centres culturels, nos centres communautaires, nos écrivains, notre théâtre, nos artistes. En passant, notre fille Josée Lajoie a été lauréate du Festival international de la chanson de Granby en 1989 et, depuis, nous y avons des représentants chaque année.

Et j'en passe, j'en passe beaucoup.

Donc, la prochaine fois, ayez s'il vous plaît assez de respect pour nous, pour au moins ne pas vous servir du réseau national de Radio-Canada afin d'essayer de nous amoindrir et aussi de tenter de faire croire aux Québécois qu'à toute fin pratique nous sommes bel et bien perdus.

Et oui, nous avons la télévision et la radio française, et un journal français, etc...

J'espère que votre confiance envers vos compatriotes Québécois et Québécoises est plus généreuse que celle que vous nous témoignez.

De la part de francophones en dehors du Québec et bien vivants!

Jean-Claude Lajoie
Monique Tremblay
La Corey, Alberta

Canada - Québec

On entend souvent dire que le Canada est comme une grande famille de 10 enfants. Chaque province se voit comme un des enfants, excepté le Québec, qui se voit plutôt comme un des parents; c'est une perception très différente.

Le Canada est né d'une association de deux nations (anglophone et francophone), où chacun conservait ses droits fondamentaux, soit: langue, religion, etc... La nation (francophone) s'est multipliée par voie naturelle, en ayant beaucoup d'enfants, et tout ça sur le même territoire, le Québec. La nation anglophone s'est multipliée surtout par adoption, adoption de gens venant d'autres pays. Il semble que chaque fois qu'on adoptait un autre enfant, on lui bâtissait une maison, on fondait une autre province avec tous les droits et les pouvoirs des provinces déjà existantes.

Avec le temps, ce processus a eu pour effet de diminuer l'importance et de diluer le pouvoir d'un des parents, le Québec. À tel point que, actuellement, le Québec est traité tout simplement comme un des 10 enfants; on l'appelle souvent l'enfant gâté, le mouton noir de la famille. Le Québec a de la difficulté a accepter cette image; il se dit différent, une société distincte, en d'autres mots un des parents et non pas un des enfants. Il accepte mal de se voir imposer les valeurs de l'autre parent (langue, culture, etc...); il pense sérieusement au divorce.

Le concept des deux nations fondatrices n'est plus accepté par la majorité des Canadiens. Même le bilinguisme, qui cherche à renforcer cette notion, n'est pas tellement accepté. Je crois que la majorité des Canadiens connaît mal l'histoire de ce grand pays, ou a oublié les grands principes à la base de sa formation.

Si le résultat du référendum est un non, ce que j'espère, nos politiciens devront s'attaquer à la base de ce problème, sinon la chamaille va continuer pour plusieurs générations jusqu'au moment où les deux côtés auront oublié leur raison d'être.

Si le résultat est un oui, on comprendra peut-être mieux pourquoi c'est un oui.

Ghyslain Bergeron

Référendum '95...Référendum '95...

Lettre «ouverte» aux Canadiens-français habitant au Québec.

Je m'éveille en pleine nuit, de l'autre côté de la lune, préoccupée par le sort prochain de ma terre natale et du peuple canadien-français dont je fais partie et auquel, fièrement, je m'identifie.

Je n'ai pas le droit de vote au prochain référendum bien que Québécoise d'origine, d'âme et de tradition. J'ai cependant droit de parole; aussi je m'adresse à ceux des miens qui pourront voter le 30 octobre, et ce dans la liberté et le secret de leur conscience.

La réalité économique du développement moderne a exigé que nous quittions Montréal en 1985, pour nous établir dans l'Ouest, là où la plupart des pétrolières ont choisi de se regrouper. Nous sommes donc devenus partie-prenante et active de la minorité francophone de Calgary, mais toujours perçus comme «Québécois» et non comme «Franco-Albertains».

Parce que nous avons vécu pratiquement toute notre vie à Montréal et que nos quatre enfants y sont nés, on nous questionne souvent et intensément sur la réalité politique québécoise. Questions auxquelles nous nous efforçons de répondre le plus fidèlement possible. La complexité des temps que nous traversons tous me porte à réfléchir, et je ne doute pas un instant qu'il en aille de même pour vous. Je pense ici en termes non seulement de langue et d'identité culturelle, mais d'avenir et de développement au sens GLOBAL du terme qui est à mon sens l'échelle la plus réaliste sur laquelle nous situer, nous mesurer et chercher à nous définir...

Il n'y a pas si longtemps, en 1968, au moment où se faisait l'implantation des CEGEPS, j'achevais mon bac dans un collège classique de Montréal. J'avais dix-neuf ans. Notre professeur d'histoire, un jeune Québécois dans la vingtaine, encore étudiant à l'université, n'avait de cesse de nous répéter: «souvenez-vous toujours qu'il n'y a pas de génération spontanée en histoire...» Cette phrase lui servait de respiration entre deux idées nouvelles. Je ne l'ai donc pas oubliée. Un autre professeur importé d'Europe, coopérant français, nous enseignait les sciences politiques et tâchait (le mot est juste) de nous éveiller à sa perception de la politique internationale. Il nous avait mis au défi de nous situer dans le vaste monde en tant que «Canadiens-français» comme «État-nation», par rapport à la souveraineté étatique, à la langue parlée, et au territoire que nous occupions. A entendre ses sous-entendus, nous n'avions droit à aucune reconnaissance.

Je savais à peine écrire, encore moins parler, mais quelque chose de viscéral en moi bouillait et pour lequel j'aurais voulu étamper ce «m...Français» qui, très distant intellectuellement, chatouillait en moi un nerf sensible! Parler d'autre part «d'absence de génération spontanée» évoquait les concepts de tradition, de continuité, de transmission génétique, d'identité. Parler «culture et langue» évoquait aussi en profondeur la manière d'être et de se dire, mais parler «territoire» signifiait beaucoup plus pour moi qu'une étendue géographique délimitée. Cela signifiait ouverture et dépassement.

Aujourd'hui, plus que jamais, je me perçois comme appartenant fondamentalement à une race courageuse, issue d'ancêtres Français entreprenants, aventuriers et innovateurs, jusqu'à un certain point génétiquement portés à sortir de leurs frontières. Je le ressens en moi dans cette capacité à m'adapter à une vie de francophone minoritaire, après avoir connu l'aisance d'une situation de francophone majoritaire au Québec. Je ne me sens ni dénaturée, ni dépossédée. Je suis très consciente de mon héritage historique et des origines premières de ce pays albertain. L'Alberta ne s'est-elle pas développée grâce à l'initiative de Québécois et de Français de France qui ont poussé vers l'Ouest? Qu'on songe seulement aux villes de Leduc, Plamondon, Legal, Grande-Prairie, Rivière-la-Paix, St-Albert, pour n'en nommer que quelques unes. Quand on joue l'hymne national ici, je m'égosille pour en chanter la version française: «...ton histoire est une épopée des plus brillants exploits...» et je la proclame cette «terre de nos aïeux» qui ne s'oppose en rien au «...my home and native land...» chanté par mes compatriotes anglophones. Quiconque s'est un tant soit peu éloigné des rives du majestueux Saint-Laurent, pour mesurer l'envergure du projet de ces Canadiens français, a de quoi s'énorgueillir. "Self-esteem, you know!..." et à juste titre! Il ne s'agissait pas pour eux de s'envoler d'un point à l'autre, de contempler du haut des airs le relief des «badlands», mais bien de le parcourir ce territoire illimité, et de le développer.

Alors je ne sais trop que penser ni que dire des intentions territoriales du Québec, qui cherche aujourd'hui à se définir.

Par nature, le Québécois est un être de grande envergure, en quête d'espace sans borne. Il est un entrepreneur né. Au moment même où il se dégage des professions libérales traditionnelles pour s'ouvrir à l'ère nouvelle des communications et de l'informatique, voila qu'il semble vouloir se déposséder du vaste champ d'action qui est le sien! Qu'il a défriché et marqué de sa présence indélébile.

Dans cette province soi-disant la plus «red-neck» du Canada qu'est l'Alberta, où abondent les écoles bilingues..., et où se multiplient en faveur du développement économique les écoles unilingues françaises et leurs centres communautaires, les francophones ne cessent de s'affirmer. Ils font non seulement reconnaitre mais concrétiser leurs droits constitutionnels en tant que francophones hors Québec... L'Alberta est en bonne santé physique, économique et mentale; les francophones y sont acceptés et considérés. Leur fierté et leur tenacité en sont la cause. Souvenez-vous qu'ils sont de votre race et de votre lignée!

Ni les fédéralistes, ni les souverainistes ne parviendront à effacer cette tendance à caractère génétique des Canadiens-français de viser vaste et profond. A mon sens, ce serait folie de vouloir l'encorseter dans l'étroitesse du territoire physique du Québec, sous prétexte que, par le passé il y a eu de graves moments de non-reconnaissance de nos droits. Nous n'en sommes plus à rechiquer du vieux tabac!

Que l'on parle donc «Franc» et qu'on n'étouffe pas ce peuple brillant, innovateur, polyvalent et valeureux que nous sommes! Si, de nos jours, on ébranle si facilement les institutions: famille, éducation, religion, travail et politique, il importe de les redresser et de se donner une structure portante. Irions-nous, faute de perspective plus vaste, dans le sens d'une forme de décadence? Je souhaite pofondément que la crise d'identité présente ne soit qu'une forte fièvre d'une certaine génération, la nôtre! Que nous soyons Albertains, Québécois, Ontariens, Acadiens, Manitobains, Métis, Amérindiens, et j'en passe, nous sommes d'abord et avant tout des Habitants de ce Pays, le Canada. A nous de relever le défi de la collectivité.

Dans l'impuissance à maintenir la poursuite d'une oeuvre colossale, aurions-nous la prétention de mener seuls et à partir de notre étroitesse de vue, la génération qui nous suit, à l'aube du XXIème siècle? Nous ne sommes pas, Québécoises et Québécois, les seuls descendants des Français, Gaulois et autres Francs établis au Canada. Nous ne sommes pas et ne deviendrons pas, par nos seules aspirations immédiates et si légitimes soient-elles, une «génération spontanée» de l'Histoire. Il y a la face cachée de la lune qu'il nous reste à convoiter. Prenons, s'il en est encore temps, un peu de distance par rapport à notre position acuelle et mesurons-nous à l'échelle de la planète. Que notre choix soit digne de qui nous sommes et que par ce choix on en vienne finalement à nous approprier ce respect mondial dont nous rêvons à bon droit!

Marie (Tétrault) Desmarais, poète.

A mes amis francophones hors Québec
Bonjour cher amis!

Je suis une francophone du Québec. J'ai 48 ans, mariée avec deux enfants. Je n'appartiens à aucune allégeance politique. Je prends l'initiative de vous écrire pour vous exprimer mon attachement à tous les francophones du Canada, ainsi que ma grande déception.

Il est clair que les francophones du Québec sont majoritairement en faveur de l'indépendance. Par vos prises de position vous culpabilisez les francophones du Québec comme s'ils étaient responsables de vos difficultés. J'avoue que je voterai oui avec émotion et regret. Nous tournons la tête vers l'avenir. Le gouvernement fédéral a refusé une réforme de son fonctionnement et a refusé d'abandonner certains pouvoirs, donc la seule issue possible c'est l'indépendance.

Vous qui avez du défendre et vous battre pour conserver votre langue, devriez être les premiers à comprendre et à encourager nos démarches vers l'autonomie. Saviez-vous que ma ville natale, Montréal, sera bientôt majoritairement anglophone? En 1951, 64,2% de la population était francophone, contre seulement 56,9% en 1995. Saviez-vous que dans tout le Québec, le soir et les fins de semaine, il ne reste que deux postes de radio AM en français? Saviez-vous que la majorité des immigrants de Montréal choisissent d'apprendre l'anglais?

Le système fédéral nous restreint dans nos pouvoirs, que ce soit l'immigration, les communications, le respect du français, etc. Il continue d'affaiblir le Québec. La seule décentralisation qu'Ottawa désire, est celle de sa patate chaude de 600 milliards de dollars en dettes, tout en gardant la main mise.

Le sauvetage que vous demandez aux francophones du Québec met notre langue et notre culture en péril. Quand nous discuterons avec Ottawa d'égal à égal, il nous sera plus facile d'intervenir en votre faveur. Je vous laisse sur ces mots: ce n'est pas toujours parce que l'on ne s'aime plus que l'on se sépare...

sans racune, Michèle Bergeron

...Référendum '95...Référendum '95

Bien chers parents et amis québécois,

Cette lettre en est une parmi beaucoup d'autres que nous, Franco-Albertains, envoyons à nos parents et amis du Québec pour vous inviter à penser au million de francophones vivant hors Québec lorsque vous voterez au référendum du 30 octobre prochain. Si le OUI l'emporte, notre situation comme francophones deviendra très précaire et il est plus que probable que nous perdrons en peu de temps presque tout ce que nous avons gagné depuis 15 ans grâce à la présence du Québec au sein du Canada. Et pour mieux vous faire comprendre, j'ai cru qu'il n'y avait rien de mieux que de vous raconter ce qui suit.

Le 15 octobre dernier, c'était l'assemblée annuelle de la francophonie albertaine. Inutile de dire que la question de notre avenir après le référendum québécois suscitait beaucoup d'inquiétudes et, il faut bien le dire, beaucoup de morosité. La question a été soulevée plusieurs fois au cours de la réunion et, pendant les temps libres, c'était le sujet à l'honneur.

J'aimerais ici raconter un fait qui illustre bien, je crois, l'état d'âme qui prévaut actuellement. Chaque année, l'association remet quelques prix d'excellence à des Franco-Albertains qui se sont particulièrement distingués au cours de l'année; parmi ceux-ci se trouvait un dénommé Guy Ouellette. Après les remerciements d'usage, il s'adresse à celui qui l'avait présenté et lui dit: «Merci Claude de t'être trompé dans ta présentation; ça m'a fait penser de vous dire quelque chose qui, je crois est très important. Je ne suis pas né en Ontario mais bien au Québec et Canadien français; j'ai vécu en Ontario et je suis demeuré Canadien français; j'ai été quelques années au Manitoba et je suis demeuré Canadien français; je suis maintenant en Alberta depuis 25 ans et je suis encore Canadien français, et cela parce que le Québec fait partie du Canada. VIVE LES QUÉBÉCOIS ET VIVE UN QUÉBEC FORT AU SEIN DU CANADA.» À ces mots toute la foule s'est levée comme une seule personne et Guy Ouellette a repris sa place sous un tonnerre d'applaudissements. Il avait traduit d'une façon simple mais très éloquente les sentiments et les voeux de 99% des francophones hors Québec.

Vers la fin de la veillée je parlais justement avec lui quand arrive un homme que nous ne connaissions pas et il nous dit ceci: « Je suis un Québécois et je suis en Alberta depuis trois mois; j'ai voyagé un peu partout dans la province et je me suis rendu compte que le français est bien vivant ici. J'ai passé la journée avec vous et je comprends... mais ce n'est pas facile à avaler pour un Québécois qui a décidé depuis longtemps de voter OUI au référendum.» Il nous quitte quelques instants, puis revient et continu, très ému: «Je prends bientôt l'avion pour le Québec et je puis vous assurer que je vais voter NON au référendum. Et il ajoute, le problème, pour nous, c'est que nous ne vous connaissons pas, on pense que vous êtes un nombre négligeable et en train de mourir. Mais aujourd'hui, j'ai compris que vous êtes bien vivant et à l'avant-garde de la défense du français au Canada et que, sans vous, le français, même au Québec, serait affaibli parce que la mer anglophone se resserrerait davantage autour du Québec.»

À tous ceux et celles qui ont déjà décidé de voter OUI et ceux et celles qui sont indécis(es), nous vous supplions de bien vouloir réfléchir encore aux conséquences du geste que vous aurez à poser le 30 octobre prochain.

Pour les Franco-Albertains, la séparation serait dramatique. Comment, par exemple, pourrait-on justifier le français comme langue officielle quand il serait parlé par 5% de la population? Je laisse tout ceci à votre méditation, confiant que vous y réfléchirez à deux fois.

À tous, nos plus chaleureuses salutations.

Valère Grenier

Edmonton

• *Le nouveau Canada des réformistes:*

Abolition de la Loi sur les langues officielles et du Programme de contestation judiciaire

OTTAWA (APF) — **Les propositions du Parti réformiste pour une nouvelle confédération canadienne auraient pour effet de livrer pieds et poings liés les minorités francophones aux gouvernements provinciaux.**

Des vingt propositions réformistes visant à «moderniser et à décentraliser le Canada», qui ont été récemment rendues publiques par leur chef Preston Manning, quatre pourraient avoir des effets négatifs sur le développement des minorités francophones.

La plus importante est sans doute la proposition visant à remplacer la Loi sur les langues officielles, par une Loi sur le bilinguisme régional. Selon la proposition réformiste, cette nouvelle loi tiendrait compte «de la réalité démographique et linguistique du Canada» et des «pratiques utilisées par les autorités provinciales». On sait que le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue alors qu'en Ontario, les services en français sont menacés par les restrictions budgétaires du gouvernement Harris.

Les réformistes veulent aussi mettre un terme au Programme de contestation judiciaire, qui a si bien servi les francophones de tout le pays dans leur bataille visant à forcer les provinces à respecter leurs droits scolaires. Le programme, doté d'une enveloppe de 2,75 millions par année, permet à de multiples groupes de contester des lois provinciales dans les domaines de l'égalité et des droits linguistiques.

Ce n'est pas la première fois que ce programme est dans le colimateur des forces de droite au pays. Le gouvernement conservateur l'avait aboli en 1992 et ce n'est qu'avec le retour des libéraux aux affaires qu'il a été rétabli en 1994.

Une autre proposition obligerait le gouvernement fédéral à tenir un référendum avant que le Parlement se prononce sur un amendement à la Constitution. Cet amendement devrait alors être approuvé par la majorité de la population, dans toutes les régions du pays.

Concrètement, cela veut dire que les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'auraient pu faire enchâsser dans la Constitution canadienne la loi provinciale portant sur légalité des communautés francophones et anglophones de la province, sans que tous les citoyens de toutes les régions du pays n'approuvent ce changement constitutionnel. Actuellement, toute modification constitutionnelle ne touchant qu'une province ne nécessite que l'approbation des parlements du Canada et de la province concernée.

Les réformistes veulent aussi céder aux provinces la responsabilité en matière de culture. On sait que les artistes francophones comptent autant sur le gouvernement fédéral que sur les provinces pour financer des projets culturels.

Les propositions réformistes prévoient également le contrôle exclusif des provinces dans les domaines des ressources naturelles, de la formation de la main-d'oeuvre, de l'habitation, du tourisme, des sports et des loisirs.

• *Les pendules à l'heure du gouvernement Harris:*

Pas d'argent pour les organismes francophones

OTTAWA (APF) — **Le gouvernement de l'Ontario n'a plus les moyens de financer tous les organismes communautaires francophones et ces derniers devront remettre en question leur existence, ou trouver des façons de s'autofinancer.**

Le ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario, Noble Villeneuve, a récemment remis en question l'avenir des organismes communautaires franco-ontariens.

Dans un discours prononcé devant les membres de l'Association canadienne-française de l'Ontario, il a dit souhaiter que les organismes francophones adoptent «de nouvelles structures plus dynamiques de façon à ce qu'ils deviennent plus solides et autonomes par rapport aux fonds publics».

Le ministre, qui manifestement avait décidé de parler franc, a posé la question qu'aucun politicien au pouvoir n'avait encore jamais osé poser aussi directement: «Avons-nous besoin, mais surtout avons-nous encore les moyens d'avoir autant d'organismes locaux, régionaux, provinciaux?».

Le ministre a suggéré aux organismes communautaires de prendre en main leur existence dès maintenant et de réviser leur fonctionnement «avant que l'effet des coupures impose des choix trop hâtifs».

M. Villeneuve a cependant réitéré l'intention du gouvernement Harris de respecter la Loi 8 sur les services en français, le droit à la gestion scolaire pour les francophones ainsi que le principe de l'équité en matière de financement scolaire.

• • •

L'avortement du projet anti-avortement du gouvernement albertain

Par Gary Papillon

Le dossier de l'avortement est beaucoup trop controversé et les enjeux politiques qui y sont reliés, sont tellement énormes que même un économe de la première heure comme M. Klein a préféré y mettre la pédale douce. En jouant ainsi à l'autruche, il s'est attiré en même temps la bénédiction des uns et la foudre des autres. Dans les coulisses, le combat fait rage entre les fanatiques extrémistes Pro-Vie et Pro-Choix, insatisfaits.

La doctrine Pro-Choix veut qu'une femme décide par elle-même si une grossesse doit être menée à terme ou non. Tout refus du gouvernement de défrayer les coûts de l'avortement, bafouera ses droits et l'obligera à enfanter contre sa volonté, vu le coût exhorbitant d'une telle opération. La pilule contraceptive est relativement chère pour les petites bourses, les condoms ne sont pas distribués gratuitement (l'inverse se produit dans les pays sous-développés) et «s'envoyer en l'air» reste parfois la distraction favorite de certains économiquement faibles. En optant pour l'avortement, une femme démontre clairement qu'elle n'est pas prête à endosser les responsabilités sociale, économique et psychologique de mère et de parent. Il est donc inutile de mettre les médecins dans le circuit pour l'obliger à enfanter contre son gré. Révolue l'époque où la femme n'était qu'une «usine à bébés»!

Le hic, tout en évitant de généraliser, est qu'il existe un lien entre les progénitures non-désirées par certains parents et le nombre de cas d'enfants maltraités. A court terme, l'emprisonnement d'un ou des parent(s) et la perte de la garde de ces enfants entraînent des coûts significatifs à la société albertaine. A long terme, certains d'eux se retrouvent sous les verrous parce qu'ils n'ont pas su tirer adéquatement leur épingle du jeu à force de rebondir entre les foyers d'accueil et les maisons d'hébergement. A long terme, le fardeau économique nous retombe inévitablement dessus.

A l'opposé, la théorie Pro-Vie reprend le vieux refrain de l'église catholique. Le foetus, comme tout être humain, a le droit de vivre et l'enfant pourra être adopté par des couples infertiles ou désireux d'agrandir leur famille. A noter que les adeptes de cette école de pensée ne tiennent pas trop compte des femmes qui avaient délibérément choisi de ne pas procréer alors qu'elles en avaient la possibilité, et qui se sont retrouvées subitement un matin sur le quai, regardant au loin le panache de fumée du dernier bateau de la fertilité les narguer au loin. Ils et elles font plutôt référence à ces pauvres déshéritées qui, par la méchanceté de leurs ovaires et autres maux biologiques, sont tenues à l'écart du faste de la fertilité et de la

Suite en page 20

Calendrier • culturel



Du 1er au 31 novembre 1995

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements pour les activités du **1er au 30 décembre** avant le **15 novembre** soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

Bonnyville

• **Le mercredi 1er novembre** - **Hubert ou comment l'homme devient rose**, comédie dramatique mettant en vedette Bertrand Dugas du Nouveau-Brunswick. Un homme dans sa quarantaine s'aperçoit que toutes ses valeurs sont mises en question. Au Centre culturel de Bonnyville, à 19 h 30. Entrée: 10$/membres, 12$/non-membres. Bar payant. Billets disponibles: l'A.C-.F.A. , Marguerite Ducharme (826-2170), Jeanne Robinson (826-2334), Lucie Lavoie (826-3930). Madeleine Dumont (826-5311).

• **Le jeudi 2 novembre** - **Hubert ou comment l'homme devient rose**, (voir plus haut) au Lakeland Inn (Grand Centre) à 19 h 30. Bar payant. Entrée: 10$/membres, 12$/non-membres. Billets disponibles au bureau de Franco-départ, auprès de Nicole Laframboise (594-0666/594-5665) et Luc Pinon (826-5525).

• **Le samedi 4 et dimanche 5 novembre** - **Rencontre de l'équipe de formation d'animateurs Scouts-Guides, Phase 1** au Camp Saint-Louise. Info: Denis, 469-5206.

• **Le mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 novembre** - **Session de formation d'animateurs Scouts-Guides, Phase 2** au Camp Saint-Louise. Info: Denis, 469-5206.

Calgary

• **Jusqu'au 10 novembre** - **Exposition de 15 photos grand format de personnalités marquantes du cinéma français** au local de l'Alliance française (Suite 301, 902 - 11 ave S.-O.) De 9 h 00 à 16 h 00. Info: 245-5662.

• **Les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 novembre** - **Brasse-toé à Calgaré**: "Le plus grand tournoi de hockey-bottines francophone dans l'Ouest". Organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Info: 468-1344.

• **Le lundi 6 novembre** - **Cours de français pour voyageurs** au local de l'Alliance française (Suite 301, 902 - 11 ave S.-O.). Inscription: 101$. Info: 245-5662.

• **Les samedi 11 et 18 novembre** - **Cours de garde d'enfants pour les adolescent.e.s** offert par le Centre éducative communautaire de l'Alberta, au A.V.C. (332 - 6 ave S.-E.) De 9 h 00 à 15 h 00. Info: Lyne Mailloux, 297-4023.

• **Le jeudi 16 novembre** - **Le Club Inter** invite les gens d'affaires et professionnels francophones et francophiles de Calgary à un cocktail et un dîner au local de la Chambre de commerce (517 Centre St. S.) De 11 h 30 à 13 h 30. Entrée: 15$/membres, 20$/non-membres. Info: Suzanne Sawyer, 293-9117.

• **Du mercredi 22 au samedi 25 novembre** - **Salon du livre**, vente de livres, cassettes, vidéocassettes, CD en français pour toute la famille à la Salle Betty Mitchell (Jubilee Auditorium). Du 22 au 24: de 10 h 00 à 20 h 00, le 25 de 10 h 00 à 18 h 00. Entrée libre. Info: Denis Meilleur, 571-4000.

• **Du mercredi 22 au samedi 25 novembre** - **Pièce de théâtre "Les contes de Soccora"** pour les enfants à la Salle Betty Mitchell. Entrée: 3$/écoliers, 5$/adultes. Info:Guy Robin, 269-5583.

• **Le vendredi 24 novembre** - **Alendaï, spectacle d'un groupe calgaréen de musiciens aux origines diverses** au Lycée Louis Pasteur (4416 - 16e rue S.-O.) À 19 h 30. Bar payant. Entrée: 7$/non- membres, 5$/membres de l'Alliance. Info: 245-5662.

• **Le samedi 25 novembre** - **La dictée des Amériques**, invitation de la part du Centre éducatif communautaire de l'Alberta, au A.V.C. (332 - 6e ave S.-E.) À 13 h 00. Entrée gratuite. Comprend une dictée écrite et orale. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: Lyne Mailloux, 297-4023.

• **Le samedi 25 novembre** - **Gala du 25e anniversaire de la fondation de la Société franco-canadienne de Calgary** à la salle Betty Mitchell (Jubilee Auditorium) (1415 - 14e ave N.-O.) Lancement du livre "Des voix du passé..." cocktail, souper et une soirée dansante. À partir de 17 h 30. Entrée: 25$ par personne. Billets: Société franco-canadienne (228-5709), ACFA (571-4000), Centre française (220-7361). Info: Laurier Labelle, 229-9529.

Activités régulières

Café-Bistro dans le local de la Société de théâtre de Calgary Inc. (#375, 605 - 1ère rue S.-O.). Tous les vendredis soirs de 16 h 00 à 22 h 00. Entrée libre. Info: Guy Robin, 269-5583.

Rencontres du club de l'amitié chaque vendredi soir de 19 h 30 à 22 h 00 à la salle paroissiale de l'église Ste-Famille (1717 - 5e rue S.-O.). Info: M. Oscar Fauchon au 244-2200.

Bonjour Calgary: émission télévisée qui sera présentée de nouveau au canal 10 (Shaw Cable). Soyez à l'écoute pour un nouvel horaire en janvier 1996. Info: Alain Towner. Info: 269-9922. Télécopieur: 269-1526.

French décadence: émission radiophonique en français au FM 90,9 tous les lundis à 18 h 00. Pour info ou requêtes musicales: Alain Towner, 229-2415.

Copains de jeux, rencontres pour parents d'enfants d'âge préscolaire francophones de 9 h 30 à 11 h 30 tous les vendredis. Info: Rachel Desroches, 282-1630.

Centralta

• **Les mercredis 1, 8 et 15 novembre** - **Le logiciel "Windows"**, cours offert à l'École Citadelle de 19 h 30 à 21 h 30. Info: 961-3665.

• **Les vendredis 3 et 24 novembre** - **Soirées sportives pour toute la famille** au gymnase de l'École de Legal de 19 h 30 à 21 h 00. Venez vous amuser en français. Info: 961-3665.

• **Le mardi 21 novembre** - **La vie continue, cours de santé pour les aîné.e.s**, première de six rencontres d'une journée animées par Fernande Bergeron, Germaine Nault et Margo LaBerge. À Legal, de 9 h 30 à 16 h 00. Inscription: 10$ par rencontre ou 35 $ pour les six rencontres. Il est possible d'organiser du transport pour les gens de Morinville et Saint-Albert. Info: 961-3665.

• **Le samedi 25 novembre** - **Fête de la Sainte-Catherine**: souper à la fortune du pot, au sous-sol de l'église de Saint-Albert. Si vous êtes intéressés à participer, contactez Gérald Rouleau au 458-2840.

• **Le dimanche 26 novembre** - **Techniques pour assurer votre sécurité personnelle**, pour femmes et adolescentes, offert par un membre de la G.R.C.. Info: 961-3665.

Edmonton

• **Le samedi 4 novembre** - **Tournoi de quilles** à la salle Bonnie Doon, organisé par le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury. Info: 468-6983.

• **Le samedi 4 novembre** - "Passages" - **Vernissage des oeuvres de Jean Gauthier** au Bistro du Centre culturel Marie-Anne-Gaboury de 14 h 00 à 22 h 00. Info: 468-6983.

• **Du lundi 6 novembre au mercredi 20 décembre** - "Passages" -**Exposition des oeuvres de Jean Gauthier** au Café Soleil (10360 - 82 ave).

• **Le jeudi 9 novembre** - **Jean-Guy Boisvert, clarinettiste**, en spectacle au King's University College (9125 - 50e rue). Musique classique contemporaine avec ordinateur. Le spectacle sera enrégistré par CBC pour radiofusion à une date ultérieure à l'émission "New Canadian Musicians". Parainné par l'Association des compositeurs d'Edmonton. Entrée: 10$, 5$ pour étudiants, aîné.e.s et francophones. Les premiers membres de l'A.C.F.A. qui se présenteront à la porte recevront 2 billets et un disque compact gratuits. Info: Piotr Grella-Mozejko, 434-4521.

• **Le jeudi 9 novembre** - **Conférence avec diapositives présentée par Dr. Bryson Rogers, dermatologue**: Cancers de la peau, leur prévention, diagnostic précoce et traitement à 19 h 30 au local de l'Alliance française (#409- 10318 ave Jasper). Info: 433-0671.

• **Le vendredi 10 novembre** - **Soirée Western** au Bistro du Centre culturel Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82 ave). Info: 468-6983.

• **Le mercredi 15 novembre** - **Salon du livre** à l'école Père Lacombe (478-9389) de 18 h 30 à 21 h 30. Info: 465-6581.

• **Le jeudi 23 novembre** - **Chansons françaises de la Renaissance (Six flûtistes et huit chanteurs)** Concert sous la direction de Rachel Jean, professeur de musique à l'Alberta College. Rafraîchissements. Entrée: 1$ (non-membres). À 20 h 00 au local de l'Alliance française (#408A - 11456 ave Jasper). Info: 488-8948

• **Le jeudi 23 et vendredi 24 novembre** - **Festival Coup de coeur**, deux spectacles , le premier avec Crystal Plamondon et le groupe *Zébulon* (jeudi); le deuxième avec *Opus 9, l'ensemble de l'école Maurice-Lavallée* et le groupe *Zéro degrés celsius* (vendredi). Info: 469-4401.

• **Le samedi 25 novembre** - **La dictée des Amériques**, invitation de la part du Centre éducatif communautaire de l'Alberta (8406 - rue Marie-Anne-Gaboury) à 13 h 00. Entrée gratuite. Comprend une dictée écrite et orale. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: 468-1582.

• **Le dimanche 26 novembre à 21 h 15, le lundi 27 novembre à 19 h 00, le mardi 28 novembre à 21 h 15, le mercredi 29 novembre à 19 h 00, le jeudi 30 novembre à 21 h 00** - **Une pure formalité**, film réalisé par Guiseppe Tornatore, mettant en vedette Gérard Depardieu et Roman Polanski. On trouve Onoff (Depardieu) dans une forêt, en mauvais état physique et mental. On trouve aussi un corps dans cette forêt. L'inspecteur (Polanski) doit trouver le coupable. Un roman-policier dont les principaux personnages offrent toute une gamme d'émotions. Au Princess Theatre (10337 - Whyte Ave). Entrée: 5$/membres, 7$/non-membres. Info: 433-5785.

Activités régulières

Parties de carte organisées par la Fraternité d'âge d'or de Saint-Thomas d'Aquin à la salle Saint-Jean de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les 2e et 4e mercredis de chaque mois. Tous les aînés seront les bienvenus. Info: 469-3073 ou 466-1258.

La Ribambelle, groupe de jeux pour enfants d'âge préscolaire. Jeux libres, lecture, musique, bricolage tous les jeudis matins de 10 h 00 à 12 h 00 à l'École Sainte-Jeanne-d'Arc (6715 - 86 ave). Info: Danielle, 465-1909.

Sessions d'information et de soutien **pour prévenir la violence familiale**, #300, 9119 82e ave. Rencontres les mercredis à 19 h 00. Info: 428-2625.

Le comité d'information publique de **Narcotique Anonyme**, région d'Edmonton, tient régulièrement des rencontres de soutien des dépendants en rétablissement. Info: P. I., Edmonton Area Office, #200 - 9930 - 106e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1C7.

Soirées de conversation française chaque jeudi de 19 h 00 à 21 h 00 au local de l'Alliance française (#409- 10318 ave Jasper). Info: 433-0671.

Rencontre des **Scouts-Guides francophones** tous les jeudis soirs à la salle communautaire

Bonnie Doon (9240 - 93 rue) de 19 h 00 à 20 h 30. Info: Élise Bissonnette, 465-6924.

Bibliothèque de l'Alliance française, ouverte le jeudi soir de 19 h 00 à 21 h 00 au local de l'Alliance française (#409-10318 ave Jasper). Info: 433-0671.

Parties de bridge le jeudi après-midi au Manoir St-Thomas à 13 h 30.

Parties de bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim. Informations: Églande Mercier, 489-4417.

Société généalogique du Nord-Ouest - offre des ateliers d'initiation et d'orientation pour les personnes intéressées à la généalogie, au #200, 10008 - 109 rue. Le centre généalogique est ouvert chaque lundi, mardi et mercredi de 10 h 00 à 15 h 00 sauf les jours fériés. Info: 424-2476.

Fort McMurray

• **Les vendredi 17 et samedi 18 novembre** - Salon du livre à la bibliothèque du Centre communautaire scolaire Boréal de 18 h 30 à 21 h 00 et le samedi 18 novembre de 10 h 00 à 19 h 00. Info: 791-7700.

• **Le samedi 25 novembre** - Dictée des Amériques à 13 h 00 au local de l'A.C.F.A.. Inscription auprès de l'A.C.F.A. au 791-7700 avant le 6 novembre.

Le samedi 25 novembre - Bazar annuel, vente d'articles usagés et neufs, artisanat, pâtisseries, jouets, etc; au gymnase du Centre commmunautaire scolaire Boréal de 9 h 00 à 16 h 00. Réservez votre table dès maintenant pour vendre des produits ou pour annoncer votre organisme à 10 $ chaque.

Lethbridge

• **Le jeudi 2 novembre** - Vente de jouets et de vêtements "Discovery Toys" dans le nouveau local du Centre de Ressources (/202 - 325, 6e rue S.) Les profits vont vers l'achat de nouveaux jouets pour le Centre de ressources. À 9 h 00. Info: Mireille, 328-8506.

• **Le vendredi 3 novembre** - Les contes de Soccora, pièce de théâtre pour enfants de la pré-maternelle jusqu'à la 2e année. Au gymnase du Pavillon LaVérendry à 14 h 00. Info: Martine, 320-2287.

• **Le samedi 4 novembre** - Souper gratuit et rencontre de renouvellement de membership à l'A.C.F.A. et au Centre de ressources, au Centre culturel de l'A.C.F.A. (#202, 325- 6e rue S.). À partir de 18 h 00. À 19 h 00, les enfants pourront visionner un film pendant que les adultes participent à l'assemblée générale annuelle du CREF de Lethbridge. À 20 h 00 tous partageront du gâteau pour fêter l'inauguration du nouveau local du CREFL. Info: 328-8506.

Le samedi 25 novembre - Dictée des Amériques de 13 h 00 à environ 15 h 00 au local de l'A.C.F.A.(#202, 325- 6e rue S.). S'inscrire avant le 6 novembre. Info: Mireille: 328-8506.

Medicine Hat

• **Le mercredi et jeudi 1er et 2 novembre** - Casino au profit de l'A.C.F.A. régionale de Medicine Hat, au Medicine Hat Lodge, à 18 h 00. Info: Nancy, 528-4419.

• **Jusqu'au mercredi 15 novembre** - Concours de slogans pour l'A.C.F.A. régionale de Medicine Hat. Envoyer ses suggestions au 533 - 1ère rue S.-E., Medicine Hat, T1A 0A9. Prix de 25$ à celui qui sera choisi. Info: 528-4419.

• **Le samedi 25 novembre** - Dictée des Amériques de 13 h 00 à environ 15 h 00 au local de l'A.C.F.A. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: 528-4419.

• **Le lundi 27 novembre** - Soirée parle-parle, jase-jase au 533 - 1ère rue S.-E. à 19 h 00. Entrée libre. Venez prendre un café dans une rencontre amicale - une bonne occasion de s'exprimer en français Info: 528-4419.

Le jeudi 30 novembre - Arrivée du Père Noël - venez manger des bonbons et des biscuits avec Père Noël; admirez des arbres de Noël de tous les groupes de la communautés au Multicultural Folk Arts Council (533 - 1re rue S.-E.). Info: 528-4419.

Plamondon

• **Le samedi 25 novembre** - Dictée des Amériques de 13 h 00 à environ 15 h 00 au local de l'A.C.F.A.. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: 798-3896.

• **Le mercredi 30 novembre et jeudi 1er décembre** - Salon du livre à la bibliothèque de l'École Plamondon School. De 9h 00 à 16 h 00. Info: 798-3896.

St-Paul

• **Le 15, 16 et 17 novembre** - Salon du livre avec Bouquinette, le mercredi de 9 h 00 à 16 h 30, le jeudi de 9 h 00 à 20 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00. Info: Élianne, 645-4800.

• **Le samedi 18 novembre** - Centre de resources au Centre culturel (carrefour) ouvert de 10 h 30 à 12 h 00. Info: Jocelyn, 645-4907.

• **Le mardi 21 novembre** - Bingo de l'A.C.F.A. au Town and County Bingo à Saint-Paul à 18 h 30. Info: Élianne, 645-4800.

• **Le vendredi 24 novembre** - 5 à 7, au Centre culturel (Passage des Joly) de 17 h 00 à 19 h 00. Venez vous détendre après l'ouvrage. Info: Élianne Bellerive, 645-4800.

• **Du lundi 27 novembre au vendredi 22 décembre** - Gambade d'oursons au Musée historique de Saint- Paul de 13 h 00 à 16 h 30. Info: Marie Marchand, 645-3233.

• **Le samedi 25 novembre** - Dictée des Amériques de 13 h 00 à environ 15 h 00 au local de l'A.C.F.A.. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: 645-6264.



• **Le mercredi 1er novembre** - Un bleu vert, pièce de théâtre, création fransaskoise pour toute la famille, au Centre culturel de Girouxville à 19 h 00. Info: 837-2296.

• **Le lundi 6 novembre** - Hubert ou comment l'homme devient rose, pièce humoristique présenté par le Tréteau au Club des pionniers de Donnelly. Un homme dans la quarantaine s'aperçoit que toutes ses valeurs sont mises en question. Cocktail à 19h 00, spectacle à 20 h 00. Entrée: 10$ chaque. Info: Denise, 925-3801.

• **Le vendredi 10 novembre** - Télé Bar-Bar au Club Bar-Bar à 21 h 00. Info: Sophie, 624-5635.

• **Le vendredi 17 novembre** - Spectacle de David Thiaw (percussionniste) au Club Bar-Bar à 21 h 00. Entrée: 10$/ non-membres. Info: Sophie, 624-5635.

• **Le mercredi, jeudi et vendredi 22, 23 et 24 novembre** - Salon du livre avec Bouquinette, à l'École Héritage de Jean-Côté. Le mercredi et vendredi, de 9 h 00 à 16 h 00. Le jeudi de 9 h 00 à 21 h 00. Info: Denis, 837-2296.

• **Le samedi 25 novembre** - Tournoi de volley-ball au Centre culturel de Saint-Isidore à 10 h 00. Info: Sophie, 624-5635.

• **Le samedi 25 novembre** - Dictée des Amériques de 13 h 00 à environ 15 h 00 au local de l'A.C.F.A.. S'inscrire avant le 6 novembre. Info: 837-2296.

Activités régulières

TANGENT - **Le Club des aînés** se rencontre pour jouer aux cartes et d'autres jeux les mardis au Centre culturel. Info: Irène, 359-2136.

TANGENT - **Le Club de bridge** se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30. Info: Philippe, 359-2127.

FALHER - La **joujouthèque/ mini centre de ressources** située au local du CREF au Centre Notre- Dame ouvre ses portes les mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00. Membership: 20$/membres de CREF, 35$/non-membres. Info: 837-3400.

JOYEUSE HALLOWEEN

Concours d'Halloween pour les jeunes

Fais-nous parvenir une photo de toi portant ton costume d'Halloween pour une chance de gagner un certificat cadeau *Le Carrefour* d'une valeur de 50$!

Un nom sera choisi au sort parmi toutes les photos reçues.

Toutes les photos reçues seront publiées dans le journal Le Franco, édition du 17 au 23 novembre.

N'oublies pas d'écrire ton nom, adresse et numéro de téléphone au dos de ta photo!

Date limite: 10 novembre

Concours Halloween
Le Franco
8[illegible]23 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Tél.: 465-6581

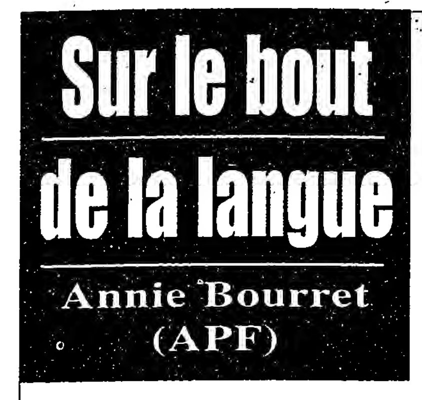
La Fédération culturelle canadienne-française quitte la FCFA

OTTAWA (APF) — **La Fédération des communautés francophones et acadienne vient de perdre un membre. Faisant face à des restrictions budgétaires, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a décidé au début du mois d'octobre de canaliser ses ressources financières et humaines sur des dossiers culturels et artistiques, de même que sur la constitution d'un réseau d'influence politique.**

«Vous comprendrez sûrement que nous en soyons venus à la conclusion que nous ne disposions plus des ressources et du temps nécessaires pour oeuvrer directement au sein de la FCFA du Canada» écrit la présidente Denise Truax, dans une lettre qui confirme la décision de la fédération culturelle.

Le directeur général de la FCCF, Sylvio Boudreau, assure qu'il ne faut pas voir dans cette décision le signe d'un quelconque mécontentement. La Fédération veut d'ailleurs poursuivre sa collaboration avec la FCFA, sur des dossiers d'importance pour la francophonie canadienne.

La FCFA agit à titre de porte-parole de la francophonie canadienne sur la scène nationale. Elle compte maintenant quinze associations membres, qui versent chacune une cotisation de 5,500$ par année.



Chats noirs et macabres lanternes

Le cortège de vampires et de sorcières qui fera bientôt la tournée des bonbons le soir d'Halloween a pour origine des traditions sinistres vieilles de plus de deux mille ans.

A l'époque, les Celtes croyaient que les morts de l'année précédente pouvaient revenir visiter leur foyer, durant la dernière nuit de leur année. Le début de la saison froide, qu'on associait à la mort et au recommencement, marquait la nouvelle année.

Cette nuit-là, les druides organisaient un festival en l'honneur de Samhain, le dieu de la mort. C'était une nuit dangereuse, car Samhain libérait les esprits maléfiques, qu'on tenait responsables de nombreux méfaits. On croyait également que les sorcières se réunissaient pour appeler le diable et qu'elles prenaient la forme de chats noirs. Pour se protéger de tous ces dangers, les gens allumaient des feux devant leur porte et offraient des présents de nourriture aux esprits.

Vers l'an 800 de notre ère, l'Eglise catholique décide de christianiser en fêtes saintes certaines coutumes païennes. En France, la Toussaint (de All Hallow en anglais médiéval) se déroule désormais le 1er novembre; la soirée du 31 octobre devient la veille de la Toussaint (All Hallow Eve, contracté sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui).

La Toussaint et l'Halloween ont existé en parallèle jusqu'à la colonisation du Nouveau Monde, où les catholiques irlandais importent leur coutume, qui devient réellement populaire à la fin des années 1800. La croyance du retour des esprits et des morts est alors mise à profit par de jeunes hommes en Nouvelle-Angleterre et en Acadie. Ceux-ci jouent des tours pendables à leurs voisins, comme déplanter leurs choux ou démonter leurs barrières. D'ailleurs, les vieux acadianismes <<soir des tours>> et <<jour des tours>> constituent peut-être bien les seules tentatives d'équivalents français de la conception irlandaise de l'Halloween.

Aujourd'hui, cependant, Halloween figure dans plusieurs dictionnaires, même dans le tout récent Petit Larousse illustré 1996. S'il constitue un emprunt vieux de trois siècles à l'anglais, en français le mot Halloween obéit tout de même à la règle du genre - ou plutôt, des deux genres! En effet, on peut aussi bien dire On a eu un bel Halloween que Cette Halloween se termine sans incidents. Je m'explique : les dictionnaires se contredisent sur la question, mais l'usage d'Halloween se compare à celui de Noël, également féminin et masculin. La forme féminine vient d'un <<raccourci>> mental, la fête de, tout aussi valable pour Halloween que pour Noël.

La citrouille lumineuse représente le feu follet en français, dans le sens d'esprit familier. Cette signification respecte la légende irlandaise à l'origine de cette lanterne. Un avare nommé Jack, ayant refusé d'honorer son pacte avec le diable, avait été condamné à errer avec sa lanterne jusqu'au Jugement dernier. Au fil des siècles, les jack-o-lantern ont été creusées dans des betteraves et des pommes de terre, puis dans des citrouilles.

• Soeurs de Sainte Croix

75 ans de services en Alberta



Parmi les survivantes qui ont fait oeuvre de pionnières de Sainte Croix en Alberta, de g. à dr.: soeurs Marie-Cécile Poirier, Émilienne Côté, Marie Lauzon, Gracia Lauzon, Thérèse Laurion, Cécile Poirier et Alice Goulet. csc.

EDMONTON — **C'était fête chez les Soeurs de Sainte Croix récemment; il y a 75 ans cet automne, cinq religieuses arrivaient à Falher en réponse à une demande de Mgr Grouard, omi., afin de prendre en charge l'éducation de la jeunesse.**

Dimanche 8 octobre, à la Résidence Sainte-Croix D'Edmonton, l'action de grâces prenait un air de fête différent pour souligner ces 75 ans de service à travers les diocèses de l'Ouest canadien. La célébration eucharistique était présidée par Mgr. Légaré, du diocèse de Grouard-MacLennan, et co-célébrée par les pères oblats C. Piché, C. Richer, R. Bélanger, J. Forget et M. Michaud. Étaient aussi présentes dans l'assemblée des membres de communautés religieuses qui ont oeuvré avec les Soeurs de Sainte Croix, surtout en Alberta. Parmi celles-ci, on retrouve les Soeurs de la Providence, les Soeurs de l'Assomption, les Soeurs de la Charité d'Evron, les Ursulines de Jésus, les Soeurs Notre-Dame de la Croix et les Filles de Jésus.

L'après-midi, environ 200 personnes se sont retrouvées à la résidence Sainte Croix pour le thé des «portes ouvertes» du 75ème. Cette renconte amicale pour ancien(ne)s ami(e)s et élèves des Soeurs de Sainte Croix fut l'occasion de plusieurs témoignages, entre autres par Yvon Mahé, France Levasseur-Ouimet et Thérèse Gareau. De nombreuses lettres de félicitations ont été lues à l'assemblée.

L'implication initiale des Soeurs de Sainte Croix se faisait surtout dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. On retrouvait les soeurs à l'école, dans les pensionnats (Donnelly, Falher, Fort Kent Grande Prairie, résidences universitaires), donnant des cours de musique et de chant, enseignant la catéchèse d'été, impliquées dans les mouvements pour la jeunesse et dans le domaine de l'éducation post-secondaire à Grande Prairie et à la Faculté Saint-Jean.

Aujourd'hui, les Soeurs de Sainte Croix sont actives en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Il y a encore quelques enseignantes, mais on en retrouve surtout oeuvrant dans le domaine pastoral, que ce soit dans les paroisse ou auprès des malades, des démunis et auprès des personnes en service de relation d'aide et de direction spirituelle.

TV5: À NE PAS MANQUER!

TV5, LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

est heureuse d'annoncer que, en collaboration avec votre journal, elle vous offrira à chaque semaine une chronique sur ses émissions.

Toujours dans le but de mieux desservir ses abonnés(es), TV5 a créé en avril dernier un site Internet où sont publiés ses horaires ainsi que de l'information sur le réseau. Pour y accéder, faites le http://www.tv5.ca.

À SURVEILLER :

ÇA SE DISCUTE :
JURÉS : HONNEUR OU HORREUR?

Chaque année, 20 000 jurés sont appelés à siéger aux assises. 20 000 Français tirés au sort sur les listes électorales qui ne peuvent se défiler devant cette responsabilité. Un citoyen peut-il, sans angoisse, décider du sort de son semblable? Rencontre avec l'appareil judiciaire, découverte de la face sombre de l'humanité, voyage au coeur de sa propre personnalité, etc. Un sujet tout à fait d'actualité, dans la foulée du procès le plus médiatisé du siècle. **ÇA SE DISCUTE, le mardi 31 octobre à 20 h 30 (rediffusion le mercredi soir à 1 h).**

ENVOYÉ SPÉCIAL :
CÉLINE DION

À 27 ans, Céline Dion est l'une des artistes francophones qui connaît le plus grand succès mondial. Si la France vient de la consacrer cette année avec son album D'EUX, écrit par Jean-Jacques Goldman, Céline a déjà une longue carrière de 14 ans derrière elle.

De Montréal à Paris en passant par Los Angeles, ENVOYÉ SPÉCIAL fait le portrait d'une star hors du commun, **le mercredi 1er novembre à 19 h 30 (rediffusion le vendredi à 13 h).**

DOCUMENTAIRE :
LE PRINCE HARFANG

Documentaire exceptionnel. Le harfang des neiges est l'un de ces êtres qui vit au sommet. Mais pour vivre au sommet, il faut à l'oisillon, né aveugle, survivre aux vicissitudes de la naissance, acquérir la faculté de voler, maîtriser l'art de la chasse. Ce film nous fait découvrir cet oiseau fabuleux, quasi mythique.
Réalisé par Jean-Louis Frund, LE PRINCE HARFANG sera présenté le jeudi 2 novembre à 19 h 30 (rediffusion le vendredi à 11 h).

À NOTER : l'heure des émissions est indiquée selon l'heure de l'Est.

SOURCE :
Marie-Josée Poisson-Fadous
Directrice des communications
Tél. : (514) 522-5322
Fax : (514) 522-6572

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

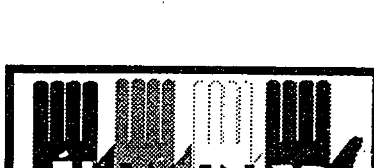
Coop d'habitation :Le quartier du collège: reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP communiquez avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (oct 96)

À louer: Chambre meublée près de la Faculté Saint-Jean. Appelez Maryse au 465-3567 (3-11)

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta Miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

E.S.F.







Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont Saint-Vital
4905 - 50eRue
Dimanche: 9h30

CALGARY

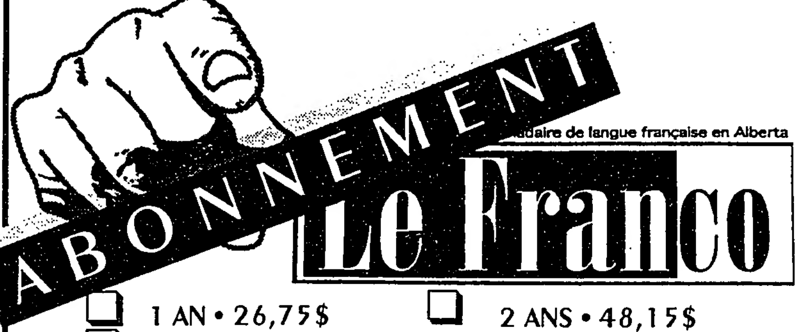
Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e rue
3e dimanche du mois

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30



☐ 1 AN • 26,75$ ☐ 2 ANS • 48,15$
☐ HORS CANADA • 1 AN • 51,36$
(TPS incluse • Tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
Téléphone: ____________

Votre chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Franco
(En lettres moulées S.V.P.)
8923-82 avenue • Edmonton • Alberta • T6C 0Z2
Tél.:465-6581 •Téléc.:465-3647 •lefranco@compusmart.ab.ca

CARTES D'AFFAIRES





• Théâtre

«Vous habitez chez vos parents?»

EDMONTON - Pendant trois jours seulement, du 3 au 5 novembre, L'Uni-Théâtre présente sa nouvelle création : la Génération velcro. Une «comédie de moeurs au rythme frénétique», et 100% albertaine.



Gisèle Villeneuve

Un jour, Lucien, éboueur à la retraite, place un panneau dans son jardin: «cherche désespérément à vendre maison pleine d'enfants velcro». Ainsi il pourrait réaliser son rêve: partir en deuxième voyage de noces avec sa femme, Henriette, qui a sacrifié sa carrière de chanteuse pour élever ses enfants. Des enfants qui, approchant la trentaine, s'accrochent au nid familial...

C'est en 1989 que Gisèle Villeneuve, auteure Franco-Albertaine de Calgary, s'intéresse au phénomène des enfants-adultes et perçoit le potentiel dramatique du sujet. Elle lit, dans une étude américaine, que 30% des jeunes de 30 ans vivent chez leurs parents aux États-Unis. Elle se met à écrire "La Génération velcro". La pièce, montée à Calgary en 1991, connaît le succès. Satisfaite, mais consciente que son oeuvre peut être améliorée, Gisèle la retravaille. Pourtant, après quatre ans, elle hésite toujours à définir son spectacle qui oscille entre rire et larmes...«C'est drôle, mais souvent tragique, et c'est dur de mettre une étiquette sur la pièce, confie Gisèle; disons que c'est à propos de la condition humaine...».

Guylaine Normandin, qui a mis en scène les deux versions de la pièce, insiste elle, sur les multiples niveaux de lecture de l'histoire. «On pourrait dire qu'elle ressemble à un tableau de Magritte. "Ceci n'est pas une pipe". On n'a pas voulu par exemple recréer une cuisine de manière réaliste, mais on l'a stylisée. Le décor est plein d'objets symboles. Le personnage du saxophoniste par exemple, n'existe que dans l'imaginaire de la mère, idéalisant son passé de chanteuse».

Ce qui aurait pu n'être au départ qu'un sujet pour comédie de situation ou saga familiale télévisée, est poussé, creusé et exploré jusqu'à son extrême. On a hâte de voir le résultat.

La Génération velcro. Les 3, 4 et 5 novembre au théâtre Network à Edmonton. Informations au 438-7303.

Matthieu Massip



Chronique juridique

par **Michèle Vincent**
avocate chez Corbett & Company

L'ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE

BOUCLEZ VOTRE CEINTURE!!

Aujourd'hui, la loi nous oblige à porter la ceinture de sécurité. En 1987, la loi *Highway Traffic Act* a été amendée afin de rendre le port de la ceinture obligatoire pour tous les conducteurs et passagers d'une automobile. Quiconque omet de le faire s'expose à une contravention en raison de négligence contributive lors d'un accident.

Cet amendement n'était pas de tout populaire lorsqu'il est entré en vigueur. Auparavant, celui qui ne portait pas de ceinture et qui se faisait blesser dans un accident n'était pas consideré négligent par omission. La cour ne jugeait pas qu'il avait contribué à sa propre blessure.

Toutefois, maintenant, si vous avez le malheur de vous blesser dans un accident de voiture et que vous avez oublié de boucler votre ceinture, vous risquez de réduire le montant que vous recevrez pour «dommages et intérêts» de 10 à 50 pour cent. Pourquoi? Les tribunaux ont déterminé qu'il est clairement prévisible qu'un préjudice peut résulter de l'omission de porter la ceinture de sécurité, de la même facon qu'il peut être occasionné par la négligence au volant.

En faisant de nombreux tests, les ingénieurs ont déterminé que le port de la ceinture peut prévenir des blessures, surtout dans les collisions frontales ou arrières (rear-end).

Dans un procès, ce type d'ingénieur expert déterminera quel a été le point d'impact et la force qui en découlait, pour évaluer si la personne blessée aurait subit des blessures moins graves si elle avait porté la ceinture de sécurité. En suivant ses calculs, le juge appliquera un pourcentage de négligence contributive. Selon certains experts, il y a aussi de rares types de collision où le port de la ceinture pourrait aggraver les blessures.

Alors, même si la collision est entièrement la faute de l'autre personne, si vous ne portez pas votre ceinture, vous risquez d'être jugé aussi négligent qu'elle.

Les enfants

Avez-vous la responsabilité de vous assurer que les enfants passagers sont aussi bouclés? Oui.

Le conducteur qui prend des enfants comme passagers doit endosser une certaine responsabité en ce qui concerne leur sécurité. Le conducteur d'une voiture a, envers ses passagers, une obligation de prendre des mesures raisonnables pour prévenir les blessures prévisibles, et cette obligation de diligence comporte celle de s'assurer que les passagers de moins de 16 ans portent leur ceinture de sécurité. Les enfants agés de moins de 16 ans ont besoin des conseils et de la surveillance de leurs parents et ainés, ce qui inclus le port de la ceinture.

Même si les parents de l'enfant sont dans la voiture, le conducteur est toujours responsable. L'obligation du conducteur de veiller à ce que les jeunes passagers portent la ceinture de sécurité n'est pas écartée par la présence d'un des parents dans la voiture. La présence d'un des parents peut signifier que la responsabilité est partagée, mais elle n'écarte pas pour autant l'obligation du conducteur envers le passager de moins de 16 ans.

Donc, soyez prudents et bouclez-là!